

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 13 mai 2019**

PROCES VERBAL

Après avoir été légalement convoqué le 2 mai 2019, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lacs de l'Essonne » s'est réuni le 13 mai 2019 à 19h00 en mairie de Viry-Châtillon **sous la Présidence de Laurent SAUERBACH.**

Administrateurs présents :

- Jérôme BERENGER
- Marie-France EECKHOUDT
- Christèle GIRAUD
- Philippe LAGAUTERIE
- Stéphane LECORNU
- Arielle MERRINA
- Laurent SAUERBACH
- Cécile VEYRUNES LEGRAIN
- Jean-Marie VILAIN

Directeur de la Régie :

- Gilles MALAUSSENA

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour. Après un vote unanime, **Christèle GIRAUD** est nommée Secrétaire de séance par le Conseil d'Administration.

Ont été adoptées les délibérations suivantes :

- **A l'unanimité, l'approbation du procès-verbal** du Conseil d'Administration du 13 mars 2019.
- **A l'unanimité, la signature de l'avenant 1 à la convention avec SUEZ Eau de France** permettant la prise en charge d'astreintes et d'interventions sur demande de l'encadrement de la Régie afin d'assurer une continuité du service de l'eau 24h / 24 et 365 jours / 365 en complémentarité avec les missions effectuées par les agents de la Régie.
- **A l'unanimité, l'autorisation** de donner au groupement composé des deux établissements Grand Paris Sud et Eau Cœur d'Essonne, le temps qui lui sera jugé nécessaire pour obtenir tous les éléments requis afin d'exprimer une offre d'acquisition ou d'utilisation de l'usine de suppression de la Régie.

- **A l'unanimité, l'acceptation de la proposition d'Eau du Sud Parisien** en signant un avenant à notre convention du 12 janvier 2016 par lequel :
 - ✓ La durée de la convention est prolongée jusqu'à 2038,
 - ✓ Le loyer versé pour la location de l'usine par Eau du Sud Parisien est abondé de 2.910.000 euros
 - ✓ Le locataire est autorisé à utiliser l'usine pour fournir en eau d'autres territoires que celui desservi par la Régie Eau des Lacs de l'Essonne.
- **A l'unanimité, le conseil d'administration prend également acte** du Rapport Annuel sur le Prix et la qualité du Service Public de l'Eau (RPQS).

Rappel de l'agenda :

Les prochains Conseils d'Administration se dérouleront en mairie de Viry-Châtillon aux dates suivantes :

- ✓ Lundi 17 juin à 19h00
- ✓ Lundi 23 septembre à 19h00
- ✓ Lundi 4 novembre à 19h00
- ✓ Lundi 9 décembre à 19h00
- ✓ Lundi 13 janvier à 19h00

Point divers :

S'agissant des prochains investissements réalisés par la régie, Philippe LAGAUTERIE demande expressément que les normes environnementales fassent partie des critères dans le choix des prestataires comme pour les matériaux utilisés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00.

Christèle GIRAUD

Secrétaire de Séance